

BULLETIN MUNICIPAL

VIE LOCALE | ACTUALITÉS
TRAVAUX | PROJETS | JEUNESSE



Page 24 - Un bel été à Pignans 2024

Page 4

Budget 2024

Page 9

Travaux de voirie

Page 12

Sécurité routière

Page 14

Travaux des écoles

Page 15

Condition animale

Page 20

Pignans plage 2024

▽ *Printemps*

Printemps 2024

Le journal de votre commune

Mairie de Pignans | 7 place de la Mairie 83790 Pignans

04 94 13 54 90 | accueil@pignans.fr

Du lundi au vendredi 08:30-12:00 | 14:30-17:00

**pignans**
Village au cœur du Var



Mairie de Pignans

7 place de la Mairie 83790 Pignans
Du lundi au vendredi 8h30-12h | 14h30-17h
☎ 04 94 13 54 90

- ▶ Urbanisme
Sur RDV le mardi de 8h30-12h
- ▶ État civil
Fermé les après-midi des mardis, mercredis et vendredis
- ▶ Jeunesse
Fermé les après-midi des mardis, jeudis et vendredis

France Services

27, place Mazel
Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h | 13h - 17h
Le samedi : 8h30 - 12h
☎ 04 94 23 23 24

Service des cartes d'identité et passeports

Sur rendez-vous uniquement

▶ <https://rendezvousonline.fr/alias/pignans-83790>

☎ NUMÉROS D'URGENCES

112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne

15 SAMU : LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE D'URGENCE

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale

17 POLICE SECOURS

Pour signaler une infraction qui nécessite une intervention immédiate de la police

18 SAPEURS POMPIERS

Pour signaler une situation de péril ou un accident et obtenir leur intervention rapide

114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Numéro accessible par fax et SMS

115 URGENCES SOCIALES

Pour être à l'abri, avoir un hébergement d'urgence (Samu social)

www.pignans.fr



VOTRE APPLI
PIGNANS
DISPONIBLE SUR



TOUT PIGNANS DANS VOTRE POCHE

 Suivez l'actualité municipale et associative

 Recevez les alertes sur votre mobile (écoles, travaux...)

 Devenez un éco-citoyen

 Consultez les menus de la cantine

Le mot du maire

Chères Pignantaises,
Chers Pignantais, mes chers amis,

Je m'adresse à vous avec optimisme quand je regarde l'avenir.

Évidemment, il ne s'agit pas d'un optimisme béat et déconnecté de la réalité, qui nous confronte à un contexte écologique, climatique, économique et international difficile. Depuis déjà trop longtemps j'entends autour de moi que notre pays et le monde sont en crise. Cette crise s'étale sur des décennies, c'est donc un état permanent, celui d'un monde en perpétuelle évolution, avec son lot d'inégalités et d'injustices contre lesquelles nous devons nous mobiliser.

Heureusement, il y a une autre réalité, celle que nous vivons ensemble chaque jour et qui n'est pas toujours perçue à sa juste valeur : l'action des bénévoles de nos nombreuses associations, le dynamisme des entrepreneurs et de leurs équipes, des commerçants et des artisans, le professionnalisme des enseignants, l'implication de ceux qui se consacrent aux autres dans la maladie et le grand âge, la disponibilité des agents territoriaux, la permanence des élus sur le terrain...

Avec mon équipe pluraliste, nous avançons avec détermination afin de servir au mieux l'intérêt général, tout en respectant nos engagements.

Vous constaterez dans ce bulletin que notre budget 2024 comme celui de 2023, est ambitieux et qu'il n'y a pas d'augmentation des taux des impôts communaux.

Pourtant nous venons de terminer nos travaux dans les 3 écoles (bâtiments isolés, pompe à chaleur, équipement numérique...) et il nous faut déjà envisager un agrandissement de la maternelle...

Nous avons terminé les voiries des rues de l'Enfer et de Cottepaille, qu'il nous faut commencer les voiries d'autres routes et chemins.

Nous venons d'améliorer les locaux des services techniques que nous commencerons d'importants travaux pour vous offrir une mairie conforme et agréable pour les administrés et les personnels qui y travaillent.

Nous avons ouvert France Services et venons d'y ajouter l'Agence Nationale des Titres Sécurisés avec le service des cartes d'identité et des passeports.

Nous allons exécuter d'importants travaux au Bâtiment du Prè des Aires dans lequel nous créerons en septembre le foyer pour les jeunes.

Grâce à la proposition d'une famille, nous ouvrirons à l'automne les jardins partagés.

D'autres projets, comme l'agrandissement du cimetière sont en cours. Le schéma de l'assainissement est à peine terminé que nous lançons celui de l'eau.

Nous n'abandonnons pas les projets d'équipements sportifs et l'entretien de notre patrimoine.

Bref, comme vous pouvez le percevoir, nous sommes en mouvement. Vous le constaterez encore cet été avec Pignans Plage ainsi que toutes les animations d'un Bel été à Pignans et ses 20 spectacles, sans oublier de nombreuses autres manifestations notamment la célébration des 80 ans de la Libération et du débarquement en Provence.

Dans Pignans et à l'hôtel de ville, je rencontre avec mes élus, chaque jour, des personnes de tous les âges, de toutes les idées, qui la plupart du temps, me font part de leurs observations, quelquefois de leurs projets dans notre commune toujours avec gentillesse et même avec l'humour, ce qui me permet avec mon équipe d'avancer.

Tout cela me rappelle quotidiennement le sens de mon engagement de maire : être là avec vous, pour vous, afin d'améliorer encore notre si beau village.

Je vous invite à découvrir ce bulletin municipal qui accompagne ces quelques mots en vous souhaitant une bonne lecture attentive en attendant d'avoir le plaisir de vous rencontrer.

Votre Maire : Fernand BRUN

*Soyez certain de
ma volonté de
continuer avec
passion, à servir
notre beau village
avec mon équipe.*



Lors du conseil municipal du 25 mars 2024, le budget primitif de l'année a été adopté.
En voici les principaux éléments.

Taux d'imposition

Taxe foncier bâti	32.03 %
Taxe foncier non bâti	117.58 %

Endettement

Capital restant dû	2 692 907€
Remboursement d'emprunt annuel	138 678€
Dettes par habitant	563,61€
Taux d'endettement	5%

➔ **Pas de hausse des impôts communaux depuis 2020**

Notre taux d'épargne est de 15,53%, ce qui correspond à la différence entre ce que nous avons dépensé, et ce que nous avons encaissé, et dans ce cas ce qui a été économisé soit 823 910,23€ en 2023 (sur le fonctionnement).

➔ **Cela nous évite d'avoir recours à l'emprunt pour financer nos investissements.**

Dépenses de fonctionnement



- Charges à caractère général | 37%
- Charges de personnel | 48%
- Charges de gestion | 3%
- Amortissement | 4%
- Autres charges courantes | 7%
- Charges financières | 1%

Principaux investissements 2024

- ➔ Travaux de voiries 350 000€
- ➔ Travaux mairie 200 000€
- ➔ Mise en sécurité du bâtiment rue de l'enfer 200 000€
- ➔ Travaux d'extension et de modernisation du Bâtiment Communal du Pré des Aires (BCPA) et création du foyer des jeunes 120 000€
- ➔ Vidéo protection 100 000€
- ➔ Box médicale 60 000€
- ➔ Restauration du tableau de l'Assomption : 60 000€
- ➔ Travaux cimetière 50 000€
- ➔ Climatisation à l'école Marcel Pagnol 20 000€
- ➔ Étude d'agrandissement de l'école maternelle 20 000€

Budget principal 2024

	2023	2024
Investissement	3 762 063€	4 373 018€
Fonctionnement	4 860 797€	5 390 045€

■ Investissement
■ Fonctionnement



Principaux travaux réalisés en 2023

- Les écoles avec :
 - la deuxième étape du plan de numérisation et l'équipement d'Écrans Numériques Interactifs de neuf classes.
 - les travaux de rénovation énergétiques des écoles Alphonse Daudet et Jean Giono.
- Acquisition et aménagement du parking Récluse.
- Rénovation complète des rues Cotte Paille et de l'Enfer (pavage, réseaux)

BILAN

Le budget de la commune présente une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement malgré l'inflation de l'énergie et des matières premières avec un bilan positif au compte administratif 2023 de **823 910.53€**.

Le budget d'investissement est marqué par un effort nécessaire qui a pour but la rénovation énergétique des bâtiments scolaires et des différentes acquisitions d'équipement dans le souci de l'amélioration et modernisation de notre patrimoine notamment avec des investissements au niveau des écoles.

Eau et assainissement

	Eau	Assainissement
Investissement	501 000€	1 042 033€
Fonctionnement	183 126€	344 027€

Principaux investissements pour l'eau

- bache du Colombier → sécurisation : doublement du forage des laines → instauration d'un périmètre de protection des sources et forage des laines → alimentation distincte des fontaines

Principaux investissements pour l'assainissement

- réhabilitation des regards et des réseaux présentant des anomalies → élimination des eaux claires parasites permanentes, et pluviales → travaux Rue Garianne et Avenue de la Gare

L'ensemble des données sont disponibles sur le site internet de la mairie à l'adresse <https://www.pignans.fr/actes-publications/>



/// Cérémonie des vœux 2024

Cette année, c'est une salle Berthoire comble qui a accueilli la traditionnelle cérémonie des vœux du maire le 6 janvier.

Après une vidéo rétrospective des réalisations effectuées en 2023, le discours de M. le Maire a passé en revue l'avancement des projets.

La municipalité vous remercie d'être venus si nombreux à cet événement riche en échanges et en partage.

Cette année, la carte de vœux a été réalisée par l'agence Bisous à Toulon. Sobre et épurée, elle met en avant la rénovation de la rue de l'Enfer.



/// Retour en images

Les festivités de fin d'année ont ainsi animé le village. La 39^e traditionnelle **Fête de la Châtaigne** a réuni producteurs et artisans. Beaucoup de monde autour de cet événement aux parfums d'automne. En crème, grillée, ou à emporter, la châtaigne a été célébrée sous toutes ses formes.

La municipalité tient à remercier le syndicat des producteurs de châtaignes du Var pour sa présence, et les panneaux éducatifs mis à disposition dans les réfectoires des écoles primaires.



Les fêtes de Noël sont revenues pour enchanter petits et grands. Du lancement des illuminations à la parade des lumières, les fêtes sont aussi un moment de partage intergénérationnel et l'occasion de créer des souvenirs, comme lors du marché de Noël avec le photobooth et les barbes à papa offerts par la municipalité.



Cette année, le concours de décorations de Noël a récompensé quatre catégories lors de la remise des diplômes du 18 janvier.

La municipalité remercie les participants pour leur investissement et leur contribution à la magie de Noël et vous donne déjà rendez-vous en décembre 2024.

➔ Décorations et illuminations extérieures

- ◆ 1^{er} prix : Madame Bermont

➔ Décorations durables solaires

- ◆ 1^{er} prix : Famille Bolmont

➔ La plus belle crèche de Noël

- ◆ 1^{er} prix : Mme Delor
- ◆ Grand prix de la ville : Crèche de la Collégiale (les trois photos du bas)

➔ Vitrines, devantures et terrasses

- ◆ 1^{er} prix : M. Dalleu (Id'Panne Auto 83)



Décorations et illuminations extérieures



Décorations durables solaires



La plus belle crèche de Noël



Vitrines, devantures et terrasses



Affichage numérique extérieur

Soucieuse d'être au plus près de la population et afin de toujours mieux vous informer, la mairie s'est équipée de trois nouveaux panneaux d'affichage numériques.

- ➔ Entrée de ville depuis Gonfaron.
- ➔ Place des écoles
- ➔ Hôtel de Ville.

Vous retrouverez sur ces panneaux, l'ensemble des informations communales. Celui situé à l'hôtel de ville est un panneau interactif tactile qui vous permet d'accéder à toutes les informations importantes de la commune (actes et publications, état civil, agenda, actualités)

✂ Afin de limiter la pollution lumineuse, ces panneaux sont désactivés la nuit.



Élections européennes 2024

En France, les élections européennes ont lieu le 9 juin 2024. Tout citoyen âgé d'au moins 18 ans et inscrit sur les listes électorales communales peut voter. Il est aussi possible de voter par procuration.

À Pignans, les élections se dérouleront à la salle polyvalente Berthoire. Pour voter, vous devez vous munir de votre carte électorale et **obligatoirement d'une pièce d'identité**. Seule une pièce d'identité originale est acceptée.



1

Récupérez auprès de votre mandataire, soit son [numéro d'électeur](#) et sa date de naissance, soit toutes ses données d'état civil et sa commune de vote



2

Effectuez votre demande de procuration en ligne en toute simplicité



3

Déplacez-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration



4

Vous êtes informé par courriel dès que votre procuration est acceptée

Un bel été à Pignans 2024

La troisième édition d'Un Bel Été à Pignans annonce des moments riches en émotions. Retrouvez en dernière page le programme complet des festivités. À détacher et à garder à portée de vue ●●





URBANISME, TRAVAUX ET SALUBRITÉ

Cultivons local

La municipalité, sollicitée par l'Union Diaconale du Var, a mis à disposition les jardinières de la place de la Foire et de la place St André afin que les bénévoles de l'association puissent y planter des herbes aromatiques à disposition des citoyens.

Si vous désirez les aider dans ce projet coopératif, merci de prendre contact directement avec eux au 07 60 23 26 89.

De plus, la municipalité envisage d'ouvrir des jardins partagés. Les parcelles, de 25 à 50m², seraient disponibles pour cultiver la terre exclusivement pour un usage personnel.

Vous êtes intéressés et souhaitez candidater, merci d'envoyer un email avec vos coordonnées complètes à accueil@pignans.fr avant le 15 juin 2024.



Travaux de voiries

La commune dispose de 42km de voirie à entretenir. Malheureusement, un arbitrage doit être effectué. La municipalité engage 350 000€ du budget investissement à la rénovation de la voirie.

- ➔ L'avenue de la Gare a été rénovée au 1^{er} trimestre.
 - ➔ Les réseaux d'eau et de pluvial ainsi que l'enrobé ont été réalisés.
- ➔ Les enrobés du chemin de la Serre ont été réalisés.
- ➔ Enfin, les chemins du Colombier, du Fège et d'Astraud (pour la partie communale), seront bientôt accomplis. Pour les autres voiries, un plan de rénovation pluriannuel est en cours d'élaboration.



Avenue de la Gare - Avant travaux



Chemin du Fège - Avant travaux



Chemin de la Serre - Avant travaux



Avenue de la Gare - Après travaux



Chemin du Fège - Après travaux



Chemin de la Serre - Après travaux



Cimetière

Les plans de l'extension du cimetière sont en cours de réalisation. Ce projet sera réalisé en deux phases, dont la première est prévue d'être livrée fin 2024.

Horaires du cimetière à compter du lundi 22 avril

- Hiver (16 septembre au 31 mai) : 8h - 17h
- Été (1er juin au 15 septembre) : 6h30 - 18h



Domaine de Berthoire

Le domaine de Berthoire dispose désormais d'horaires d'ouverture à l'année. Vous pouvez donc profiter du parc et de ses nombreux espaces aménagés :

Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
10h-17h			8h30-18h			8h30-21h30		8h30-18h
Oct.	Nov.	Déc.						
10h-17h								

Un village plus propre, c'est l'affaire de tous

La municipalité, soucieuse d'entretenir au mieux les rues du village a acquis un "Glutton".

Cet aspirateur électrique de déchets urbains permet aux agents de la propreté publique de nettoyer les déjections canines, fientes de pigeons, et autres saletés.

Nous rappelons que la propreté de nos rues est l'affaire de tous.

Un village propre ne dépend pas seulement de l'efficacité des services techniques, mais aussi de la vigilance de l'ensemble des utilisateurs de l'espace public.

Sur le fondement de l'article R 633- 6 du Code Pénal, une amende de 135€ sera administrée à tout contrevenant abandonnant des déjections hors des emplacements autorisés.

De plus, du mobilier urbain est en train d'être déployé pour améliorer le cadre de vie.

Distributeurs de sacs canins, corbeilles de rues, bancs vont être installés dans le village.



Installations en façade

Toute pose de climatisation en façade modifie l'aspect extérieur du bâtiment et est obligatoirement soumise au dépôt d'une déclaration préalable de travaux auprès du service urbanisme.

Au coeur du village (Zone Uaa et Uab), le Plan Local d'Urbanisme interdit de telles installations.

Elles sont cependant possibles si l'élément n'est pas visible depuis la rue, par exemple sur un balcon derrière une rambarde ou en toiture avec mise en place d'un dispositif architectural.



Village fleuri

Cette année, la commune a décidé de revoir son plan de fleurissement afin de vous proposer un cadre de vie plus agréable.

Après le passage créé derrière la crèche, rue des maisons neuves, des plantes peu gourmandes en eau vont venir fleurir les jardinières.

Cette volonté de préserver le patrimoine local par la gestion écologique des espaces verts permet à la commune de candidater au label "Villes et Villages fleuris - le label national de la qualité de vie".

Les agents en charge des espaces verts ont à nouveau été formés sur la non-utilisation de produits phytosanitaires (certification zero-phyto).



Conseils de secteurs

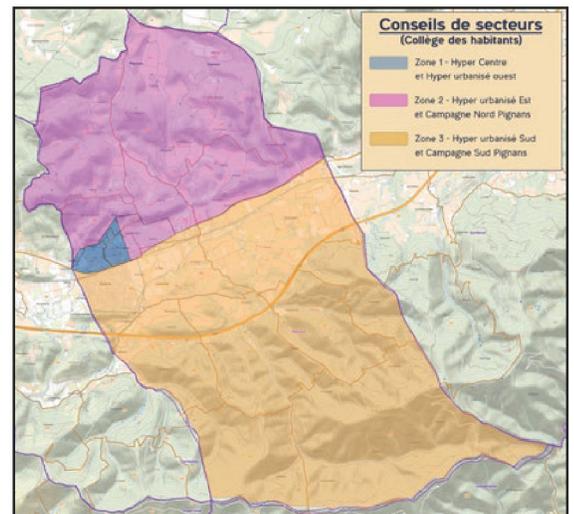
Pour être au plus près de vous, les prochains conseils de secteurs seront regroupés en trois quartiers.

Instances d'information, d'échange et de concertation, ils contribuent à faire vivre la démocratie de proximité.

La participation est libre, volontaire et individuelle.

Vos élus seront sur place pour vous rencontrer :

- ➔ Samedi 28/09 - chemin du moulin : hyper urba sud et campagne sud
- ➔ Samedi 05/10 - place Mazel : hyper urba centre et ouest
- ➔ Samedi 12/10 - cimetière : hyper urba est et campagne nord



Vente de terrains municipaux à bâtir

La commune de Pignans met à la vente 8 terrains constructibles.

- ➔ Terrains plats, au calme, proches des commodités et à 15min des écoles à pied.
- ➔ Bonne exposition et accès facile.
- ➔ Viabilité en bordure du chemin du moulin.

- ◆ Jusqu'à 967 m² de terrain
- ◆ À partir de 145 000€

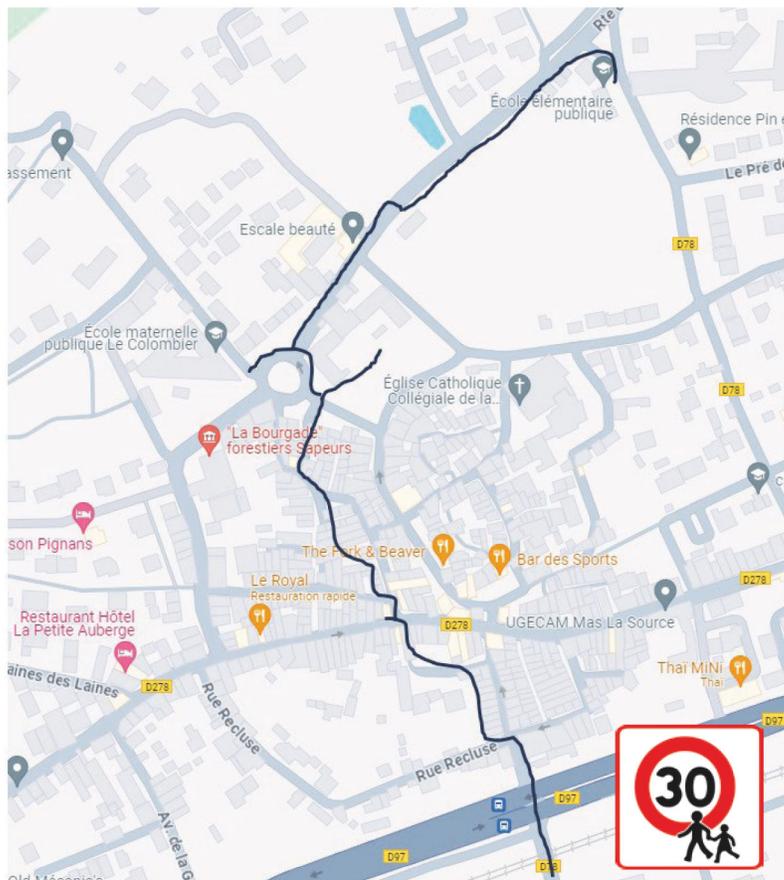
Pour toute information, merci de contacter le service urbanisme

- ➔ urbanisme@pignans.fr ou au 04.94.13.54.90





La sécurité routière, une priorité



La commune travaille sur la création d'un chemin piéton sécurisé spécifique aux écoliers. Ce chemin permettra aux enfants, collégiens et lycéens de rejoindre les arrêts de bus et les écoles en sécurité.

Tout comme le passage créé entre la crèche et la rue des Maisons Neuves, ce projet sera financé par les amendes de police.

Aidée par l'association de prévention routière, sa réalisation devrait avoir lieu avant la rentrée scolaire.

Dans le cadre de ce projet, un arrêté municipal a été pris pour limiter à 30km/h, la vitesse dans l'ensemble du village.



Stationnement

Comme à chaque période estivale, le boulodrome reprend sa fonction première à plein temps, et sera fermé au stationnement pour permettre aux boulistes du village d'en profiter.

Fermeture du parking du 28 juin au 8 septembre inclus.



Éclairage public

Une réunion de mise en œuvre pour la 2^{ème} phase de passage en LED de l'éclairage public a eu lieu avec Territoires d'énergie (ex Symielec). Ce projet sera réalisé avant fin septembre.

Les 600 points lumineux du village seront donc tous équipés de technologie très basse consommation, et calibrés pour diminuer la pollution lumineuse.

D'autres projets d'amélioration, comme le remplacement de lampadaires au profit d'applique en façade pour libérer les trottoirs de certaines rues est également à l'étude.





Nouvelle signalétique en place

Après de longues années de bons et loyaux services, la signalétique aux panneaux jaunes et bleus a enfin passé le relais, et fait place à une nouvelle génération plus harmonieuse et en accord avec son temps.

- ➔ Les lames grises vous signalent un équipement communal ou d'intérêt général.
- ➔ Les lames blanches sont réservées aux partenaires économiques.

Pour toute demande d'intégration, vous pouvez contacter la société SICOM au 04.42.54.98.39

Aide à l'achat d'un récupérateur d'eau

Dans le but de préserver notre consommation d'eau potable, la communauté de communes de Cœur du Var aide les particuliers à l'installation d'un récupérateur d'eau de pluie.

Il vous permettra de préserver cette ressource, de réaliser des économies, d'arroser les plantes et le jardin, ainsi que de nettoyer les espaces extérieurs.

Un geste écologique fort qui est accompagné par une aide financière aux particuliers de 100€ à hauteur de 80% du montant de l'achat.

Plus d'informations : www.coeurduvar.com ou au 04 98 10 43 81.



Obligations Légales de Débroussaillage (O.L.D.)

Comme chaque année à cette période nous mettons l'accent sur le débroussaillage qui représente la mesure de prévention la plus efficace pour réduire le nombre et l'impact des incendies de forêt.

C'est désormais l'Office National des Forêts qui est en charge de la verbalisation.

Comment débroussailler ?

- Distance minimale de 3 m entre le feuillage/branchage de chaque arbre, arbuste et buisson
- Élimination des arbres, arbustes et buissons morts ou malades
- Élimination des arbres, arbustes et buissons dominés par le feuillage/branchage d'un autre arbre
- Elagage des branches des arbres sur 2,5 m

- Distance minimale de 3 m entre la construction (toiture et autres installations incluses) et :
 - les premiers feuillages/branchages des arbres
 - les haies séparatives
- Rafistage et élimination des débris végétaux (feuilles, aiguilles...) au sol et sur la toiture
- Les haies séparatives doivent mesurer maximum 2 m x 2 m

Sur les voies d'accès privées :

- Voie d'accès libre de toute végétation sur 4 m x 4 m (l x h)
- Suppression des buissons 2 m de chaque côté de l'emprise de la voie

- Possibilité de laisser des :
 - bouquets d'arbres de diamètre maximum de 15 m
 - bouquets d'arbustes de diamètre maximum de 3 m

Pas de travaux les jours à risque incendie Rouge ou Noir !
 Pour connaître le risque incendie et les possibilités d'accès aux massifs forestiers, rendez-vous sur www.var.gouv.fr
 > politiques publiques > environnement > forêt



affaires scolaires | petite enfance CONDITION animale

Installation d'E.N.I. dans les écoles

Neufs nouveaux Écrans Interactifs Numériques ont été installés dans les écoles. Le personnel enseignant, qui a été formé à l'outil, ainsi que les enfants sont très satisfaits de ce nouvel équipement.

Ils entrent dans la continuité de l'évolution vers l'école numérique.

De nouvelles classes seront équipées l'an prochain.



Travaux dans les écoles

École Pagnol

Lors des vacances d'hiver, des pompes à chaleur ont été installées dans les cinq classes de l'école Pagnol.

École Giono

Isolation thermique, façades et combles. Changement de menuiserie par double vitrage pour les fenêtres du réfectoire et le deux portes d'entrée. Rénovation des toilettes intérieures, avec accès aux Personnes à Mobilité Réduite (P.M.R.). Ravalement des façades. Peintures des grilles et des portails. Installation de pompes à chaleur.

École Daudet

Rénovation énergétique des combles. Changement de menuiseries pour trois classes. Ravalement de façade. Installation de pompes à chaleur.



Les écoles Daudet et Pagnol retrouvent une seconde jeunesse

Mardi gras

La période de Mardi gras est toujours un moment de joie pour petits et grands. Les écoles, le périscolaire, la crèche et les associations ont tous pris part au jeu du déguisement.



Admissions Maternelle 2024-2025

Sont concernés cette année, les enfants non inscrits à l'école et qui sont nés en 2019, 2020, 2021. La Directrice de l'école maternelle Alphonse Daudet prendra les admissions sans rendez vous les jours suivants :

- ➔ Vendredi 17 mai de 10h à 11h30 et de 15h à 16h30.
- ➔ Vendredi 24 mai de 14h à 16h30
- ➔ Lundi 27 mai de 14 h à 16h30



Repas dans les cantines avec les parents

Chaque fête des mères, pères, grands-mères, grands-pères est désormais l'occasion pour les familles d'être tirés au sort pour manger avec leur enfant ou petit-enfant. Pour participer, il suffit de remplir le formulaire lorsque celui est publié par la mairie.

Repas de la Fête	Date	Formulaire à déposer à déposer	Tirage au sort
des mères	27 mai	13 au 23 mai	24 mai
des pères	17 juin	3 au 13 juin	14 juin
des grands-pères	7 octobre	23 septembre au 3 octobre	4 octobre



Photos prises lors du repas de la fête des grands-mères le 11 mars 2024

Condition animale : Chiens et chats errants

Suite au conseil municipal du 25 mars 2024, il a été voté qu'à compter du 15 avril 2024, les animaux errants seront placés à la fourrière refuge "Les Crocs d'amour" située à Carnoules.

Cette décision fait écho à l'article L211-22 du code rural demandant aux communes de disposer d'une "fourrière communale ou intercommunale apte à la garde de chiens et chats trouvés errants ou en état de divagation [...]"

- Les Crocs d'amour : 608 La Fontanasse E, 83660 Carnoules

Toute l'équipe municipale est consciente que les actions doivent se multiplier pour favoriser le respect et le bien être animal. C'est un projet ambitieux et pour commencer nous avons choisi avec les conseils des associations de protection qui œuvrent depuis longtemps, par la mise en place de la stérilisation des chats errants.

Pour cela la mairie a signé une convention tripartite avec vétérinaire et association pour la prise en charge des stérilisations et tatouages (pour montrer l'importance de la stérilisation, voici une illustration de la pyramide des naissances des chats). Première pierre d'un vrai projet dans l'intérêt de nos amis les animaux.





Vie économique et associative Médiation Locale

Olym'pignades Pignans joue les jeux le 12 mai

Les Jeux olympiques de Paris 2024 débiteront le 26 Juillet.

En attendant de suivre cet événement mondial, la commune organise ses premières Olym'Pignades.

Au moment où nous éditons ce bulletin, la municipalité organise en collaboration avec les associations, une journée autour des disciplines olympiques.

En famille, entre amis, cette journée se veut fédératrice, et ainsi il a été demandé à chaque équipe d'être mixte et intergénérationnelle.

Les sept disciplines présentes :

- Football
- Basket-Ball
- Boxe
- Judo
- Vélo Tous Terrains
- Tennis
- Tennis de table

Olym'pignades 2024

12 mai au complexe de Berthoire
Composez votre équipe mixte de 6 personnes

2 ADULTES MINIMUM (1 FEMME ET 1 HOMME) PAR ÉQUIPE
2 ENFANTS MINIMUM (1 GARÇON ET 1 FILLE) PAR ÉQUIPE

Inscription jusqu'au 26 avril

7 disciplines différentes

pignans
Village au cœur du Var

1 JUI 2024

LA RÉGION SUD présente

LA FÊTE DES TERRASSES

pignans
Village au cœur du Var

Fête des terrasses 2024

Comme tous les ans, le 1^{er} juillet, la municipalité organise la fête des terrasses avec la Région Sud.

Cette année, le thème retenu est la Country. De la Grande Rue à la Place Mazel en passant par la place des Armistices, profitez des terrasses et des rues piétonnes.

Ce moment festif est avant tout une opportunité d'animer le village et la vie économique.

Tous les commerces sont invités à participer et les habitants à investir l'espace public.

Cérémonie des nouveaux arrivants

Vendredi 31 mai, la municipalité invite les nouveaux arrivants installés sur la commune de Pignans depuis 2020, au domaine de Berthoire.

Si vous souhaitez participer, vous pouvez vous inscrire jusqu'au 23 mai en remplissant le formulaire disponible à l'accueil ou sur le site de la mairie.

Cette cérémonie sera l'occasion de rencontrer les élus municipaux, mais aussi de recueillir de nombreuses informations pratiques.

En clôture sera offert un verre de l'amitié ainsi qu'un cadeau de bienvenue.



Associations subventionnées

Lors du conseil municipal du 25 mars, une délibération a porté sur les subventions attribuées aux associations. Cette année elles sont 31 à recevoir une participation de la collectivité.

Association	Montant
Amicale des donneurs de sang - Bénévoles de Pignans-Carnoules	500€
Amicale des Sapeurs-pompiers de Pignans	1 000€
Amicale réserve communale de Sécurité civile et Comité communal des feux de forêt	500€
Association agréée pour la pêche et la Protection du milieu aquatique, le roseau du réal martin	500€
Association de chasse le cor	1 400€
Association des Commerçants, Artisans et Producteurs	300€
Association Varoise des Anciens combattants et médaillés - section Pignans	1 100€
Aux pays des p'tits bouts	500€
Basket Ball Club Pignantais	3 500€
Bibliothèque Municipale de Pignans	1 200€
Club bouliste Pignantais	1 800€
Club du 3e Age	1 200€
Club Loisirs Arts Sports Pignantais (C.L.A.S.P.)	3 000€
Cycle académie	1 400€
Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie	400€
Jardin soleil	1 000€
Juste en face	3 500€
Les Amis du vieux Pignans	900€
Les Vétérans de Pignans	1 000€
Ligue Régionale PACA de natation	30 000€
Notre dame des Anges	500€
Pignans Environnement	500€
Solidarités Cœur du Var	2 000€
Source d'Énergie bien-être	500€
Souvenir Français	250€
Syndicat des producteurs de châtaignes du Var	500€
Tennis Club Municipal Pignans	2 000€
Union Départementale des Sapeurs-pompiers du Var	300€
Union Diaconale du Var	1 500€
Union sportive Pignantaise	4 000€
Unir et Agir pour les écoles de Pignans	1 500€



La campagne d'aide

Vous avez le projet de passer votre permis, Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (B.A.F.A.) ou Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (B.N.S.S.A.) ?

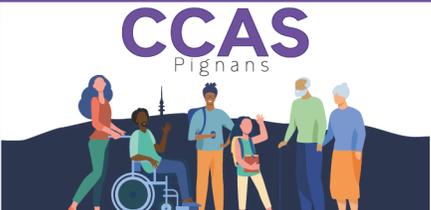
Le CCAS de Pignans vous aide à financer ces 3 formations en échange de volontariat !



Pour toutes les aides :

- ▶ avoir sa résidence principale sur Pignans (fournir justificatif de domicile).
- ▶ transmettre le dossier complet accompagné de toutes les pièces justificatives, au plus tard deux mois après l'obtention du permis ou diplôme.
- ▶ après instruction du dossier et en cas d'accord, le versement de cette prime sera effectué directement au jeune, ou à sa famille en cas de jeune mineur.
- ▶ Être bénévole 14h dans un service ou une activité municipale.

Les dossiers sont à récupérer à l'accueil du C.C.A.S. ou sur le site de la mairie www.pignans.fr



CCAS
Pignans

Le C.C.A.S. est ouvert le mardi après-midi, jeudi et vendredi après-midi uniquement sur rendez-vous. Pour toutes vos questions, réservations ou demandes d'information :

☎ 04 94 23 23 24
✉ ccas@pignans.fr

Centre Communal d'Actions Sociales

Retour en images - Semaine bleue 2023

De nombreuses activités se sont déroulées pendant cette semaine bleue 2023. Exposition à la maison de retraite, balade patrimoniale dans le village, visite de monuments communaux...



Retour en images - Repas de Noël

Le 15 décembre dernier, les retraités pignantais étaient conviés au repas des aînés. Ce repas, dont la participation se fait sur inscription, est une belle occasion de se réunir et de créer du lien.



Remise des cadeaux de Noël

Les membres du C.C.A.S se sont rendus à l'EHPAD Pin et soleil pour remettre des cadeaux de Noël personnalisés aux résidents. C'est un des membres du Conseil Municipal des Jeunes qui s'est occupé de la distribution auprès des aînés.



Semaine Bleue du 30 septembre au 6 octobre

Le CCAS s'engage à nouveau dans la dynamique de la semaine bleue qui aura lieu cette année du 30 septembre au 6 octobre. Cette semaine dédiée aux retraités et personnes âgées a pour vocation de valoriser la place des aînés dans notre société et de mettre en valeur l'importance des liens entre générations.

En collaboration avec la communauté de communes Coeur du Var, cette semaine constitue un moment privilégié. Des activités associatives et en lien avec la l'EHPAD Pin et Soleil auront lieu durant cette période.

Le programme et le formulaire d'inscription seront diffusés plus tard dans la saison.





JUILLET ET AOÛT

DOMAINE DE BERTHOIRE



PIGNANS PLAGE 2024

Pignans plage revient pour sa troisième édition !

Dans un premier temps réservé aux cours d'aisance aquatique, à la natation, et à l'aquagym, Pignans Plage ouvrira à toutes et tous pour tout le mois de juillet et d'août

Bassin, toboggan, pataugeoire, sans oublier l'espace détente n'attendent que vous !



Accès libre

Entre juillet et août, du lundi au dimanche de 12h à 18h

✓ Tarifs (inscription sur place) :

▶ *Pignantais et habitants du Cœur du Var*
(Justificatif de domicile de moins de 3 mois demandé à l'entrée)

2€ par adulte et 1€ par enfant (-18 ans)

▶ Extérieurs

4€ par adulte et 2€ par enfant (-18 ans)

Cours d'aisance aquatique

Du 27 mai au 5 juillet, Pignans plage ouvre pour les cours d'aisance aquatique des écoles pignantaises.

La municipalité remercie les familles bénévoles et le corps enseignant qui ont passé l'agrément pour accompagner les enfants, et la Direction Départementale Jeunesse et Sports pour son accompagnement.

Ces cours leur permettront d'acquérir les compétences nécessaires pour évoluer dans l'eau en toute sécurité, et cela depuis la maternelle.

Objectifs : ▶ Appréhender le milieu aquatique dès 4 ans

▶ Savoir nager à l'entrée en 6^e ▶ Pratiquer des activités aquatiques et nautiques en toute sécurité ▶ Prévenir les noyades.



Natation : Stage intensif - 4 séances/semaine

En Juin	Session 1	Session 2	Prix
Cours les lundis, mardis, jeudis et vendredis De 17h15 à 18h	3 juin au 14 juin	17 juin au 28 juin	60€ / Session

Stages pendant la période des vacances scolaires : 5 cours par semaine.

Des tests de natation seront effectués le vendredi soir de la semaine qui précède la session pour orienter l'enfant vers le bon groupe de niveau.

De 11h à 11h30 (Groupe de niveau) ou de 11h45 à 12h15 (Groupe de niveau).

En juillet et Août

- ▶ Session du 8 au 12 juillet
- ▶ Session du 15 au 19 juillet
- ▶ Session du 22 au 26 juillet
- ▶ Session du 5 au 9 août
- ▶ Session du 12 au 16 août
- ▶ Session du 19 au 23 août
- ▶ Session du 29 au 2 août
- ▶ Session du 26 au 30 août

Option	Nombre de séances	Prix de la séance	Prix total
1 semaine	5	15€	75€
2 semaines	10	12€	120€
3 semaines	15	10€	150€
4 semaines	20	8,5€	170€



Aquagym

Vous souhaitez pratiquer une activité physique douce pour vous maintenir en forme et vous muscler harmonieusement ?

L'aquagym va répondre à vos attentes !

En juin

- ▶ De 18h30 à 19h15, les mardis et vendredis.

En Juillet et Août

- ▶ De 18h30 à 19h15, les lundis, mercredis et vendredis.

✔ Cotisation :

Carte 10 séances : 55€ / Paiement à l'unité : 7€

Semaine d'activités jeunesse

Les semaines d'activités jeunesse continuent d'être plébiscitées par nos jeunes.

- ▶ Un tarif unique de 15€
- ▶ Des activités animées par les associations chaque après-midi
- ▶ Une activité spéciale par semaine



Culture et Patrimoine : Pour la restauration de l'œuvre de Jean Daret

C'est officiel ! "L'Assomption de la vierge" de Jean Daret est lauréate du prix « Le Plus Grand Musée de France » et bénéficiera d'un don de 8 000€ d'Allianz France pour sa restauration.

Seize œuvres sont lauréates en France, et 70 594 voix ont été exprimées pendant cette campagne.

Record pour la région Sud avec 8997 votes

Pour rappel, voici les résultats pour la région :

- ▶ Pignans (83) - l'Assomption de la Vierge : 50% (4525 votes)
- ▶ Pernes-les-Fontaines (84) - sainte Anne et la Vierge : 44% (3970 votes)
- ▶ Solliès-Ville (83) - Christ à la casquette : 6% (502 votes)

Encore merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées lors de cette campagne.

La remise du chèque s'effectuera le 13 juin au musée Granet à Aix en provence où sera exposé le tableau dans le cadre la rétrospective sur Jean Daret du 15 juin au 29 septembre.





Jeunesse et Liens intergénérationnels

Bal de Noël

Une dizaine de jeunes pignantais ont assisté au bal de Noël organisé par la communauté de communes Cœur du Var le vendredi 15 décembre 2023 de 20h à minuit.

Lors de la soirée, il y a eu l'élection de la plus belle tenue féminine et masculine. Du côté des filles, l'élection a été emportée par une pignantaise : Mademoiselle Agnoli Lauryane .



FestiJeunes 2024

Prochain Festi'jeunes le samedi 29 juin 2024 de 14h à minuit au Domaine de Berthoire.

Les jeunes pourront profiter de multiples activités et surtout de Pignans plage !

Le Festi'Jeunes est ouvert aux jeunes de la commune entre 12 et 17 ans. Un bus spécialement affrété est mis en place.

Au programme : ateliers bien être, laser game, jeux de réalité virtuelle, ateliers percussions et bien d'autres activités.



Festi'Jeunes 2023 aux Sigues

Création d'un Foyer des jeunes

Le Bâtiment Communal du Pré des Aires va bénéficier de travaux de rénovation au bénéfice des associations qui l'occupent, mais également pour la création du futur foyer des jeunes de Pignans.

Cet espace intergénérationnel pourra accueillir les pitchouns de 0 à 6 ans dans le lieu d'accueil parents enfants

La municipalité remercie la CAF pour son investissement dans ce projet qui devrait être **inauguré mercredi 11 septembre**.

Un planning des activités sera communiqué pendant l'été.



Journée Printanière à Berthoire



150 enfants étaient inscrits à cette 2^e édition de la journée printanière, et ce sont plus de 500 personnes qui ont pu profiter du domaine entre 10h30 et 16h30.

L'ancrage provençal

La plaço Mazèl - La place Mazel

Troubem en lengo d'O diferent mot - Nous trouvons en langue d'Oc différents mots

Masèu, Masel, Maselh, Maseil

Amé dei S o ben dei Z - avec soit des S soit des Z

L'origno es lou mot latin Macellum - L'origine est le mot latin Macellum

Faire Mazèl o faire lou Mazèl es tua lou pouarc - Faire mazel ou faire le mazel c'est tuer le cochon

Existo lou verbe masela(r) - Il existe le verbe masella(r)

Adounc l'ome cargat de tua la bestio er souna lou mazelié e lou coutèu utiliza ero uno mazelario donc l'homme chargé de tuer la bête était appeler le mazelié et le couteau utilisé était une maslière

La nouastro plaço es sounado comaquo perqué l'avié uno mazelarié procho de la fouant

Notre place est appelée ainsi parce qu'il y avait une maselarié proche de la fontaine

Ai nouta aquèu texte en provençau martime qu'es parla dins nostros departaments amé la grafia utilizado per lou felibrige

J'ai écrit ce texte en provençal martitime qui est parlé dans notre département avec la graphie utilisée par le félibrige

Joan-Cloudi babois President de l'escola deis inferns

Monte es utilisada la grafia classica - Où est utilisée la graphie classique



MOT DE L'OPPOSITION

En application de la loi n°2002-276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité et de la jurisprudence, un espace d'expression est réservé aux élus des groupes minoritaires. Les informations inscrites engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent que leurs opinions.

Pignantaises, Pignantais, chers(es) amis(es),

L'approche de l'été et le vote des budgets nous inspirent une histoire : celle de la cigale intouchable, une artiste ! Toujours à divertir avec des tours de magie économique, faisant disparaître nos vivres comme par enchantement, et donnant l'illusion que tout est fabuleux dans son royaume. Pendant ce temps, les fourmis voisines, prévoyantes, s'agitent diminuent leur train de vie, font des réserves, économisent leurs ressources, car elles savent que les temps vont se durcir. Mais notre cigale vit au jour le jour, chantant que demain tout ira pour le mieux dans le meilleur des mondes et qu'aujourd'hui n'est que fêtes. Après tout, pourquoi s'inquiéter de l'hiver quand on peut danser tout l'été ? Comme il est facile et populaire de faire parler les chiffres en faveur de la distraction, de l'artifice, pendant que quelques fourmis paient de plus en plus de taxes pour financer la cigale qui refuse de réduire ses fastes. Allez soyons sérieux, notre village a besoin de tellement de travaux, d'entretien (assainissement, eau, routes, bâtiments, etc.), de valoriser nos commerces, de favoriser un climat de sécurité... Alors l'important pour Pignans est-il de continuer d'être spectateur de ce cirque en grignotant de la mal bouffe ? Bien à vous. agirpourpignans@gmail.com

Un BEL été à Pignans

2024

3
**FEUX
D'ARTIFICE**

- 14 juillet
- 16 août
- 6 septembre



Juin

- Lun. 24 juin** Fête de la St Jean
- Sam. 29 juin** Concert «Souvenirs Souvenirs» et tribute Johnny

Juillet

- Lun. 1^{er} juillet** • Fête des terrasses
Soirée «Country»
- Ven. 5 juillet** • Fête des enfants
Et concert «Manga Story»
par JP Savelli
- Mar. 9 juillet** • Cinéma plein air
- Sam. 13 juillet** • Tournée «Ça c'est le sud»
- Dim. 14 juillet** • Fête nationale
Tribute Jean-Jacques Goldman
- Sam. 20 juillet** • Concert «Génération Tubes»
- Mar. 23 juillet** • Cinéma plein air
- Sam. 27 juillet** • Concert «Born in UK»
Tribute beatles

Août

- Sam. 3 août** • Concert «Ce soir, on sort»
Tribute Briel
- Mar. 6 août** • Cinéma plein air
- Sam. 10 août** • Tournée du rire
avec Marco Paolo
- Ven. 16 août** • 80ans de la libération
de Pignans
- Mar. 20 août** • Cinéma plein air
- Sam. 24 août** • MagiQueen
Tribute Queen
- Sam. 31 août** • Cabaret Wild

Septembre

- Samedi 7 sept.** • Journée des associations
- 6, 7 et 8 sept.** • Fête locale (Fête foraine, manèges et stands)
Vendredi : Concert, animation et feu d'artifice - Samedi : Concert Hop Pop Pop
Dimanche : Concert tribute Claude François

JUILLET ET AOÛT

DOMAINE DE BERTHOIRE



PIGNANS PLAGE 2024